



COMMUNIQUÉ DE PRESSE SAMU-URGENCES DE FRANCE

18 octobre 2009

SAMU-URGENCES DE FRANCE CONSIDÈRE COMME INDISPENSABLE UN SÉRIEUX RENFORCEMENT DE LA COORDINATION « TRIPARTITE » SAMU - POMPIERS - AMBULANCIERS

Samu-Urgences de France prend acte de la circulaire Santé-Intérieur du 14 octobre 2009 relative à l'articulation du référentiel Samu-Sdis et du référentiel Samu-Ambulanciers (arrêtés du 24 avril et du 5 mai 2009).

Samu-Urgences de France a toujours considéré que ces deux référentiels étaient complémentaires.

Samu-Urgences de France se félicite donc de la demande faite aux préfets :

- d'élaborer avec les acteurs de terrain un « protocole tripartite » entre SAMU, SDIS et ambulanciers ;
- de mettre en place, sous la présidence du Préfet, un comité tripartite afin d'évaluer la mise en œuvre de ce protocole et de corriger les éventuels dysfonctionnements ;
- de veiller à la « cohérence opérationnelle » des deux référentiels.

LA QUALITÉ, LA SÉCURITÉ ET L'EFFICIENCE DU SERVICE RENDU AU PATIENT REPOSENT, PLUS QUE JAMAIS, SUR LA BONNE COORDINATION DE TOUS LES ACTEURS.

Sapeurs pompiers, ambulanciers privés et Samu-Smur ont, chacun avec sa spécificité et sa plus-value, la noble et difficile responsabilité d'agir solidairement au service du patient.

La recherche de la meilleure qualité du service rendu et la chasse aux gaspillages dans l'emploi des précieuses ressources que nous confie la collectivité sont d'impérieuses obligations éthiques.

Seule une démarche globale de réflexion et le décloisonnement des acteurs agissant sur un même territoire de santé peuvent garantir au patient et à la collectivité une efficacité optimale. Les préfets, la collectivité et, surtout, les patients peuvent compter sur la mobilisation et l'engagement des Samu dans une telle démarche.

SAMU-URGENCES DE FRANCE DEMANDE LA MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DE PILOTAGE NATIONAL

Dans la logique de l'action engagée sur le terrain par la circulaire Santé-Intérieur du 14 octobre, Samu-Urgences de France demande la mise en place d'un comité de pilotage national.

Marc GIROUD
Président de Samu-Urgences de France